

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Multiples vulnérabilités dans gFTP

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2007-AVI-476>

Gestion du document

Référence	CERTA-2007-AVI-476
Titre	Multiples vulnérabilités dans gFTP
Date de la première version	05 novembre 2007
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Secunia du 2 novembre 2007
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

- Exécution de code arbitraire à distance ;
- déni de service à distance.

2 Systèmes affectés

Les versions de gFTP utilisant la bibliothèque `fpplib` antérieure à la version 0.9.

3 Résumé

gFTP est un client FTP utilisant une bibliothèque contenant deux vulnérabilités.

4 Description

Le logiciel gFTP est un client graphique *ftp* pour l'interface GNOME. Pour offrir la compatibilité avec le protocole *FPS (File service Protocol)*, il utilise la bibliothèque `fpplib` qui contient deux vulnérabilités concernant le traitement des noms longs de répertoire. Une personne malveillante peut exécuter du code arbitraire sur la machine d'un utilisateur, lorsque ce dernier accède à un serveur contenant des noms de répertoire spécifiquement formés, à l'aide du client gFTP.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Gentoo GLSA-200711-01 du 01 novembre 2007 :
<http://www.gentoo.org/security/en/glsa/glsa-200711-01.xml>
- Alerte de Secunia numéro 26378 du 09 août 2007 :
<http://secunia.com/advisories/26378/>
- Alerte de Secunia numéro 27501 du 02 novembre 2007 :
<http://secunia.com/advisories/27501/>
- Référence CVE CVE-2007-3961 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2007-3961>
- Référence CVE CVE-2007-3962 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2007-3962>

Gestion détaillée du document

05 novembre 2007 version initiale.